



COMMUNIQUE

Les organisations syndicales de Côte d'Or (SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action) se sont réunies le 10 décembre 2018. Elles réaffirment les **revendications** suivantes :

- retrait de la réforme du lycée avec le maintien du bac comme diplôme national et premier grade universitaire
- retrait de la réforme de la voie pro et aucune suppression de section
- retrait de la loi ORE et du dispositif Parcoursup.

Elles sont prêtes à engager une **mobilisation jusqu'à satisfaction des revendications, y compris par la grève reconductible**. Au niveau national, elles ont déposé des préavis de grève jusqu'à la fin de l'année.

Les pressions exercées sur ceux qui, localement, ont exercé légitimement leur droit de grève ou leur droit de retrait, le report du GT sur la transformation de la voie professionnelle et l'évolution de l'offre de formation, ainsi que l'annonce tardive d'un CTA de la carte des spécialités de la réforme du lycée le 20 décembre, montrent à l'évidence que le rectorat cherche à entraver la mobilisation dans les établissements.

Les organisations syndicales protestent contre les violences policières envers les lycéens (gaz lacrymogène, flashball, matraquage). La violence appelle la violence. La seule réponse à apporter aux lycéens est de les écouter et de répondre à leurs revendications.

Les organisations syndicales appellent les enseignants à se réunir en AG dans chaque établissement, et à décider de la grève reconductible à partir du 13 décembre, et jusqu'à la tenue du CTA du 20 décembre, où elles appellent à un rassemblement au Rectorat.

Dans cette perspective, elles appellent à une AG inter-établissements le mercredi 12 décembre à la Bourse du Travail à 14h30.

Fait à Dijon le 11 décembre 2018